



N° 33 – Juin /juillet 2010

Feuille des avis officiels
destinée à l'information de la population

Bulletin d'Informations Officielles de **Vufflens-la-Ville**



L'orgue relevé
Eglise Saint-Etienne



Communications officielles

CONSEIL COMMUNAL

Rapport de gestion : agréable surprise !

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville, dans sa séance du 16 juin 2010, a donné son aval au préavis qui avait pour objet la gestion et le rapport sur les comptes communaux pour 2009. L'exercice comptable se solde par un bénéfice substantiel, grâce à la gestion rigoureuse et prudente de l'Exécutif. Le législatif a par ailleurs pris connaissance des réponses et dispositions de la Municipalité concernant: le postulat demandant un suivi de l'évolution de la circulation dans le village et la pétition visant à améliorer la sécurité des piétons au Cuvillard. (RHT)

Rapport de gestion et comptes communaux 2009

Le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes a été bien reçu par l'Assemblée. Les revenus du compte de fonctionnement se sont élevés à Fr. 5'875'759.- alors que les charges ont été de Fr. 4'897'388.95. Les charges 2009, par rapport aux comptes 2008, augmentent de Fr. 207'616.05, soit de 4,42%. Les revenus 2009, par rapport aux comptes 2008, augmentent de Fr. 1'163'121.20, soit de 24,68%. Cette différence s'explique par deux éléments exceptionnels, soit des rattrapages d'impôts et un retour sur péréquation du fait du mauvais résultat 2008. La marge brute d'autofinancement s'élève à Fr. 978'370.05. Après attribution à financement spécial, la marge nette d'autofinancement est de Fr. 988'377.30. La marge subsistant après les amortissements ordinaires a permis des amortissements supplémentaires pour des montants de l'ordre de Fr. 120'000.-, mais également des attributions à divers fonds, notamment le fonds d'égalisation du résultat et le fonds de rénovation des immeubles. L'attribution de Fr. 250'000.- à ce deuxième fonds devrait permettre de financer les coûts supplémentaires de rénovation de la Grande Salle, liés notamment à l'état de la charpente, sans recourir à l'emprunt. Par rapport



Communications officielles

au budget, les revenus sont supérieurs de Fr. 677'259.–, soit de 13,02% et les charges sont légèrement inférieures, de Fr. 163'011.05, soit 3,22%. L'endettement net au 31 décembre 2009 est de Fr. 4'049'220.85 contre Fr. 3'496'396.05 au 1^{er} janvier 2009, soit une augmentation de Fr. 552'824.80. Le budget prévoyait à cet effet un endettement de Fr. 6,8 millions. La participation de la commune à des charges cantonales et intercommunales obligatoires (régimes sociaux, transports, péréquation, protection civile, charges sociales régionales et de la santé publique), s'élève à Fr. 1'851'854.–.

Dans son rapport, la commission de gestion a tout spécialement souligné l'excellent exercice comptable, le grand effort fourni dans la présentation du rapport avec ses nombreuses remarques explicatives, le bon état d'esprit et la transparence qui ont régné durant les entretiens avec la Municipalité. Dans ses recommandations, elle a plus spécialement relevé quatre points : 1) De prêter une attention particulière au suivi des entreprises en phase de chantier sur le territoire de la commune, notamment de vérifier que les procès-verbaux décisionnels soient complets ; établir un protocole clair pour ces vérifications qui permettra une évaluation précise. 2) D'informer en 2011 le Conseil communal sur le fonctionnement de la péréquation financière intercommunale. 3) De prévoir, en collaboration avec une délégation du Conseil communal, une action anonyme d'ouverture de sacs poubelles afin de se rendre compte de la part des déchets compostables et recyclables qu'ils contiennent. 4) De prévoir une manifestation de commémoration du millénaire de Vufflens-la-Ville en 2011 et une modification du site internet concernant l'histoire de notre commune.

Suivant les conclusions favorables de la Commission de gestion, c'est à l'unanimité que l'Assemblée législative a accepté le rapport de gestion et des comptes.

Postulat « Suivi de l'évolution de la circulation à Vufflens-la-Ville »

1) **Rappel du postulat :** « Pour suivre l'évolution de la circulation tant au niveau du nombre de véhicules que de la vitesse, la Municipalité fait



Communications officielles

procéder de temps en temps à des comptages et des contrôles de vitesse, dont elle communique les résultats au Conseil communal. Il s'avère que ces contrôles ne sont pas systématiquement faits aux mêmes époques ou tombent, malheureusement, pendant des vacances scolaires ou des travaux qui influencent considérablement le résultat. Il est dès lors difficile de comparer ces contrôles et d'en tirer des conclusions sur l'évolution de la situation et de prendre les mesures ad hoc nécessaires. Un suivi régulier de l'évolution du nombre et de la vitesse des véhicules sur les quatre grands axes rentrant/sortant de notre village (Cuvillard, Grand-Rue, Bovon et Marteley) jusqu'après la réalisation de la RC 177 s'avère indispensable. De fait, le postulat, accepté par l'Assemblée dans la séance du 17 mars 2010, a pour objet la demande à la Municipalité d'une étude et d'un rapport sur la faisabilité de la mise en place à Vufflens d'un concept de suivi de l'évolution du volume de circulation et de la vitesse, concept qui doit notamment évoquer les points de contrôle, la ou les dates de contrôle les plus significatives, le nombre et les vitesses (réelle, moyenne, V85 journalière et par tranche horaire), les possibilités de réserver les appareils de contrôle à l'avance sur plusieurs années, le coût de l'opération.

- 2) **Réponse de la Municipalité :** Pour suivre l'évolution de la circulation et des vitesses sur les quatre grands axes Cuvillard, Grand-Rue, Bovon et Marteley, la Municipalité propose de procéder à des contrôles du trafic et de la vitesse avec la pose d'un radar pendant une semaine à chaque point mentionné dans le postulat. En cas d'accord du Conseil communal, ces contrôles pourraient débuter en juin 2010 et s'échelonner sur dix ans. Ils seront effectués au printemps (mai-juin) et en automne (septembre à mi-octobre), en dehors des périodes de vacances scolaires et jours fériés. L'intervalle entre deux contrôles au même point est de deux ans et demi, ce qui, selon l'entreprise spécialisée, donne des indications suffisantes sur l'évolution du volume de circulation et de la vitesse de notre village.



Communications officielles

- 3) **Rapport de la Commission, chargée d'étudier la réponse de la Municipalité :** La commission chargée d'étudier cet objet et composée de M^{me} S. Goldstein, MM. G. Decock et M. Nicollerat, Président, a constaté que la Municipalité a répondu de manière complète aux demandes des postulants et a proposé à l'Assemblée d'accepter le rapport de la Municipalité, pour autant que celle-ci réponde encore aux quatre points suivants :
- 1) Points de contrôle : Les points de contrôle prévus correspondent aux quatre grands axes cités dans le postulat. Cependant, la commission regrette qu'aucun contrôle ne soit effectué sur la route du Moulinet ;
 - 2) Type d'appareil de contrôle et prix : S'agit-il d'indicateurs numériques de vitesse donnant l'affichage digital de la vitesse (type indicatif), ou de radars permettant de sanctionner les conducteurs fautifs (type répressif) ? A quel type d'appareil le coût de Fr. 500.- par semaine indiqué dans la réponse de la Municipalité correspond-il ? A titre d'indication, le TCS loue un appareil donnant l'affichage digital de la vitesse pour Fr. 200.- par semaine, et le BPA met gratuitement à disposition un tel appareil pour une semaine ;
 - 3) Durée des contrôles : Pourquoi les contrôles sont-ils prévus sur une durée de 10 ans (juin 2010 – automne 2019) ?
 - 4) Coût : Le coût d'utilisation du radar va-t-il augmenter au fil des années ?

Après avoir obtenu tous les compléments d'informations souhaités par la commission, le Conseil communal a pris acte du rapport de la Municipalité sur ledit postulat.



Communications officielles

Les brèves de la Municipalité

Avenir de la régionalisation de la Région sociale du Gros-de-Vaud : il faut désormais repenser cette régionalisation en regard du nouveau découpage des districts et nous devons adhérer à l'ARASPE (Association régionale pour l'action sociale Prilly-Echallens). Cette adhésion suscite trois réflexions : a) l'axe opérationnel prévoit de renforcer le Pôle RI d'Echallens, afin de pouvoir y traiter tous les dossiers du Gros-de-Vaud et maintien du Pôle du RI de Prilly pour les communes concernées ; b) l'axe financier vise à étudier l'idée d'un tarif unique de prise en charge des quatre agences d'assurances sociales ; c) l'axe politique repose sur le choix définitif du nom de cette région et fixation de son siège (Echallens/Prilly). Un groupe de travail au sein de l'ARASPE est mis sur pied afin d'émettre des propositions concrètes. Le délai de mise en place des nouvelles ARAS est fixé par le canton au 30 juin 2011. Un préavis sera déposé pour la fin de l'année.

Mobilité : CFF – pose marche supplémentaire : selon les CFF, aucun projet précis de développement de notre halte n'est planifié à ce jour. Les CFF sont conscients que la mise en service des rames FLIRT a généré un problème nouveau pour les personnes à mobilité réduite. Les priorités dans le domaine de l'application de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) sont régulièrement réévaluées et il est possible de prévoir l'installation des marches d'embarquement à Vufflens, mais pas avant 2014, sous réserve de financement. Ce délai pourrait être revu si notre commune participait au financement des travaux !

Police des constructions ZI : Le projet « Léman » de l'entreprise Camion-Transport est soumis à l'enquête publique et circule pour analyse de conformité dans les différents services de l'Etat. Il suscite des oppositions des communes environnantes et de privés. Deux autres projets sont pendants : celui de l'entreprise Winkler (entreprise de logistique) et celui de l'entreprise



Communications officielles

Swisslens (technologie de pointe dans la production de lentilles oculaires). Les véhicules abandonnés dans la zone industrielle, à proximité immédiate des deux halles, font réagir la Municipalité. La procédure est lourde et lente ; si le propriétaire ne peut être retrouvé, ce sera à la commune d'assurer les coûts d'élimination de ces épaves !

Pétition des habitants du Ch. Pré-Montagnon : Le 5 mars 2010, les bordiers du Chemin de Pré-Montagnon ont adressé une pétition à la Municipalité demandant la création d'un trottoir entre le chemin des Grands-Champs et le chemin du Clos, sur le côté droit de la montée du Cuvillard. Le Bureau Chevalier estime le coût de la réalisation d'un tel trottoir à Fr. 80'000.-. Le Voyer relève 1) qu'une telle réalisation améliorerait la visibilité des véhicules en montant, lesquels augmenteraient leur vitesse, ce qui n'apporterait pas plus de sécurité pour les piétons. 2) De plus, le Voyer a demandé en premier lieu, en vertu de la Loi sur les routes et de son règlement d'application, de faire tailler à la hauteur de 60 cm toutes les haies et la végétation proches du débouché de Pré-Montagnon, dans le but d'améliorer la visibilité. 3) La création d'un trottoir entre le chemin des Grands-Champs et le chemin du Clos entraînerait la suppression du passage à piétons existant avec pour risque que les enfants traversent la chaussée à n'importe quel endroit pour rejoindre leurs camarades. La Municipalité a rencontré les pétitionnaires pour leur exposer les points positifs et négatifs de leur proposition. L'un d'eux a alors suggéré d'aménager un cheminement piétonnier sur le ralentisseur latéral, actuellement en herbe, situé vers le transformateur de la Romande Energie. Les piétons pourraient ainsi rejoindre le trottoir existant en traversant le Cuvillard à l'endroit où la chaussée est la plus étroite. La visibilité à cet endroit est bonne. En conclusion, la Municipalité propose de procéder à cet aménagement, en un premier temps avec des dalles de jardin et, en cas de nécessité, de porter au budget 2011 la somme de Fr. 7'500.- pour réaliser un aménagement goudronné, avec abaissement des bordures du ralentisseur ainsi que du trottoir vis-à-vis.



Communications officielles

RC 177 Pont sur la Venoge : Le 18 mai 2010 a eu lieu le vernissage du concours pour le Pont de la Venoge en présence du président du jury, M. le Professeur Mutoni, professeur à l'EPFL, de M. le Conseiller d'Etat François Marthaler, des représentants du Service des routes et de la Municipalité. Le lauréat du concours est le Bureau DIC SA à Aigle pour son projet « Passager du Vent ». Les 17 projets ont été exposés pendant dix jours à la salle de sport et durant les deux vendredis, la population a pu bénéficier des explications données par M. Vallat, concernant les différences de conception des ponts. Le 20 mai, la Cour de droit administratif et publique tenait audience à Penthaz, dans le cadre des recours faits par les opposants. M. Olivier Berthoud et M^{me} Ingrid Rossel, Syndique, représentaient la Municipalité pour la partie intimée. La Cour s'est déplacée sur les différentes parties du site afin de se faire une opinion. Le 20 mai, dans l'après-midi, M. F. Marthaler, Conseiller d'Etat, et le Service des routes recevaient la commission du Grand Conseil chargée de préavis sur le crédit d'étude complémentaire de 4,9 millions de francs. La commission s'est prononcée favorablement par 10 oui contre 2 non et 1 abstention. Un rapport de minorité sera déposé. La demande de crédit sera vraisemblablement à l'ordre du jour de la séance du Grand Conseil, à la rentrée.



Communications officielles

En raison des travaux de rénovation
de la Grande Salle
le « 1^{er} août »

se déroulera au refuge des Fives



*Rejoignez-nous et venez déguster la saucisse de veau
ou la tranche de porc offerte par la Commune !*

Programme « Fête nationale du 1^{er} août »

- 19 h 30 apéritif de bienvenue offert par la Commune
- 20 h 00 repas
- 21 h 30 allocutions, hymne national, cortège aux lampions et flambeaux

Grils, tables et chaises seront à disposition pour accompagner vos propres salades et desserts (ou plus simplement pour déguster la saucisse de veau ou la tranche de porc du 1^{er} août 2010 offerte) !

NB : Afin de limiter les risques d'accidents et par respect envers la faune, nous vous remercions de ne pas utiliser d'engins pyrotechniques.



Coupon réponse à retourner au bureau communal
d'ici au **mercredi 21 juillet au plus tard**
merci d'avance !

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nombre de personnes : _____ adultes : _____ enfants : _____

Nombre de saucisse(s) de veau : ____ Nombre de tranche(s) de porc : ____



Communications officielles

La Grand-Vigne
Pinot Noir

Vullioud Charles-André, Vufflens-la-Ville
Tél. 021 702 24 73





Communications officielles

Quelques dates à retenir

Jeudi 9 septembre

course de nos aînés

Samedi 11 septembre

inauguration de la grande salle

**Le Bureau communal sera fermé
la semaine du 2 au 6 août 2010
ainsi que
le mercredi 1^{er} septembre 2010**

La Municipalité sera en course de fin de législature
du 29 août au 5 septembre 2010

Vous trouverez sur notre site internet www.vufflens-la-ville.ch
diverses informations !



Communications officielles

Emondage des haies – Elagage des arbres

La Municipalité de Vufflens-la-Ville rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les normes énoncées ci-après :

Emondage des haies

- a) à la limite de la propriété
- b) à une hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Elagage des arbres

- a) au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur
- b) au bord des trottoirs : 2.50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Il est également rappelé que toutes les parcelles incultes doivent être nettoyées ou fauchées deux fois par année.

Les propriétaires fonciers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, dernier délai : **31 juillet 2010**, faute de quoi ils seront dénoncés et le travail effectué d'office à leurs frais.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

• • • • •

Herbes sèches

La Municipalité rappelle aux propriétaires et exploitants de bien-fonds qu'il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches entre le 1^{er} mars et le 31 octobre (art. 4 du règlement d'exécution de la loi sur la faune).



Communications officielles

28 août 2010

Vufflens-la-Ville

9 h-17 h place de l'église

10^e Marché artisanal

Plus de 100 exposants

Ambiance • Bonne humeur • Convivialité

Organisation : GSL

Calendrier pour les élections communales générales du printemps 2011

Délai de candidature pour le premier tour du 13 mars 2011
lundi 24 janvier 2011, 12 h

Délai de candidature pour le second tour du 3 avril 2011
mardi 15 mars 2011, 12 h

Délai de candidature pour le premier tour – syndicats/ques du 15 mai 2011
mardi 5 avril 2011, 12 h

Délai de candidature pour le second tour – syndicats/ques du 5 juin 2011
mardi 17 mai 2011, 12 h

Des renseignements complémentaires suivront



Karaté

Au centre sportif de Vufflens-la-Ville

Cours de Karaté à VLV (entraînements de Club le soir)

Développement des qualités requises pour les passages de ceintures (examens annuels)

- **Jeudi soir (de 18 h 15 à 19 h 15)** : cours réguliers enfants et cadets (dès 6 ans)
- **Jeudi soir (de 19 h 30 à 21 h)** : cours réguliers juniors et séniors (dès 13 ans)

Programme :

technique, combats, passages de grades et préparation à la compétition

Information sur la qualité pédagogique de nos cours sur le site :

www.schedel.ch



A la rentrée scolaire d'août

Cours d'initiation au Karaté pour écoliers à midi (**gratuit !**).

- Un projet à VLV soutenu par l'établissement scolaire régional et par notre commune
- Une initiative de notre club qui permet aux parents de respirer deux midis par semaine
- Ateliers d'introduction aux disciplines du Karaté traditionnel et sportif

Orientations à choix

- **Vendredi (de 12 h à 13 h)** : l'école des Katas traditionnels (formes artistiques) permet de développer la concentration et la maîtrise de soi
- **Mardi (de 12 h à 13 h)** : l'éducation par le combat sportif (fortement réglementé) permet de développer le respect des règles et la confiance en soi

Infos : Jean-Marc Schedel, tél. 021 729 62 11, email : courskarate@me.com



Section compétiteurs de Karaté

Plusieurs athlètes de la commune de Vufflens-la-Ville se sont distingués à Bex lors du dernier **Tournoi National de Karaté** organisé par la SKU (Fédération Suisse de Karaté). Notre société sportive locale se réjouit des résultats provisoires de ces athlètes et nous félicitons chacun d'eux pour leurs efforts réguliers lors des entraînements de karaté sur notre commune. Dans la catégorie des filles de moins de 14 ans, nous avons eu **Rébecca Tevaearai** (VLV) qui a terminé avec une belle deuxième place en Kata (= programme technique) en obtenant une médaille d'argent très prometteuse et largement méritée pour sa première participation à un tournoi de niveau national. Elle a perdu la médaille d'or de sa catégorie à seulement un drapeau près (résultat : 2 juges contre 3 en faveur de la gagnante habituelle). Chez les filles s'était également présentée **Rachel Tevaearai** (VLV) qui a fait très bonne figure en passant plusieurs tours dans la catégorie des moins de 16 ans. Chez les garçons : **Zacharie Tevaearai** (VLV) et **Valérian Demaurex** (Mex) ont tous les deux fait une excellente impression pour leur première présentation à ce tournoi dans la catégorie des moins de 10 ans ce qui en dit long sur leur potentiel d'obtenir une place à l'avenir sur les podium nationaux s'ils persévèrent sur cette excellente lancée. En petite finale, Zacharie a loupé de peu (à un seul drapeau près, comme sa sœur) la troisième marche du podium. Pour les plus grands, **Loïc Meylan** (VLV) a terminé avec une jolie médaille de bronze en Kata de base pour les moins de 16 ans. Bravo à tous ! Les prochains tournois à venir sont les suivants : tournoi de Swiss League en septembre à Fribourg, Tournoi National en octobre à Delémont, Championnats Vaudois à Ecublens en novembre.



Ne manquez pas le prochain cours d'introduction au Karaté dès la rentrée d'août ! (Attention : inscription obligatoire sous conditions d'admissions et de discipline exigée)



Harmonie du Pontet

L'Harmonie du Pontet de Mex, Villars-Ste-Croix et Vufflens-la-Ville propose pour la rentrée 2010

- des **cours de musique** individuels dans un vaste choix d'instruments (flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, cuivres, trombone, batterie, percussions) ;
- une initiation musicale selon la **méthode Willems** pour les plus jeunes s'intéressant aux bases de la musique (dès 5 ans) ;
- des répétitions tous les lundis à 20 h au sein de l'Harmonie du Pontet pour tous les musiciens amateurs désirant passer de **bons moments entre amis** !

Renseignements et inscriptions :

Carole Marendaz – route du Vieux Collège 7 – 1077 Servion – 078 612 41 04
www.harmonie-pontet.ch

Venez nous écouter lors de nos prochains concerts :

- **27 juin** : Giron de la Côte Est, Renens
- **31 juillet et 1^{er} août** :
Fête nationale dans nos trois villages
- **4 septembre** :
Fête du four à pain, Villars-Ste-Croix
- **11 septembre** :
90 ans de la gym et inauguration de la grande salle, Vufflens-la-Ville
- **1^{er} et 2 octobre** : 20 ans de l'Harmonie du Pontet, Villars-Ste-Croix
- **10 octobre** : Expo de Cossonay



Vacances pour tous dès le 2 juillet



Reprise des cours :
semaine de la rentrée scolaire,
les groupes ne changent pas
jusqu'à la fête du 11 septembre.

Nous serons présents
au marché villageois
et vous invitons à partager
le verre de l'amitié dès 11 h.



Nous recherchons, activement,
un(e) moniteur(trice) pour
le groupe des grandes-filles ou
le groupe des jeunes actifs-actives
Formation assurée

Pour tout renseignement : M. Germann 021 701 52 08



F.S.G. Vufflens-la-Ville

Dimanche 20 juin 2010 – Sullens



Merci à tous pour votre participation et ceci malgré une météo capricieuse

Bravo à Chloé, Manon, Clémence, Chloé J., Eloïse, Amandine, Marine, Laura, Flavie, Océane, Emma, Julie, Lucie, Matéo, Luca, Philippe, Sébastien, Audric, Cédric, William, Florent et Joey

Athlétisme : Manon Savoy 1^{re} de sa catégorie
Chloé Jaquier 3^e de sa catégorie
Cédric Guerry 3^e de sa catégorie
Florent Lüscher 3^e de sa catégorie
William Hatoum 3^e de sa catégorie

Cross : Philippe Seiner 2^e de sa catégorie
William Hatoum 2^e de sa catégorie





Horaire des leçons

Gymnastique Parents-enfants	Le lundi de 16 h à 17 h D. Duperrut 021 701 35 69
Gymnastique Infantile (dès l'école enfantine)	Le mardi de 17 h 15 à 18 h 15 S. Breux 078 626 36 57 C. Eberhard 078 914 76 19 J. Richard 021 866 17 67 – Lionel Pichard
Jeunes Garçons (dès la 1 ^{re} année primaire)	Le mardi de 18 h 15 à 19 h 30 J. Equey 079 583 94 93 A. Benvegnin 079 517 17 10 – Delia Cosendey
Jeunes Filles (dès la 1 ^{re} année primaire)	Le jeudi de 17 h à 18 h 30 A.-C. Tran 076 596 33 96 – Sabrina Henry
Grands Garçons (dès la 4 ^e année scolaire)	Le jeudi de 18 h 30 à 19 h 45 J. Bolay 079 610 41 59 Samuel Berthoud – Loïc Meylan
Grandes Filles (dès la 4 ^e année scolaire)	Le mercredi de 18 h 15 à 19 h 45 S. Lasserre 079 793 11 68 A. Pollet 079 398 35 74
Jeunes Actifs – Actives mixtes (dès la 7 ^e année scolaire)	Le mardi de 19 h 30 à 20 h 45 A. Pollet 079 398 35 74 – Vanessa Henry

Président : M. Germann 021 701 52 08 – **Caissière :** N. Jaquier 021 701 59 06
E-mail : fsg.vufflens@bluewin.ch

Gym Féminine	Le jeudi de 20 h à 21 h 15 Renseignements : D. Duperrut 021 701 35 69
Gym Hommes	Le lundi de 19 h 30 à 21 h 30 Renseignements : R. Lambelet 021 701 12 85



F.S.G. Vufflens-la-Ville

Samedi 11 septembre 2010

90 ANS DE LA GYM
et
inauguration de la Grande salle



Joutes sportives sous le thème
« Les Jeux d'Intervilles à Vufflens-la-gym »

• • • • •

Ambiance familiale et villageoise

Café-croissants dès 9 h

Début des joutes à 10 h 30 – Résultats à 16 h

Partie officielle et inauguration à 17 h

Repas dès 19 h 30 avec animations

• • • • •

Durant toute la journée buvette, hot-dogs, frites
animations pour les enfants

Toutes les indications figurent dans le tout ménage
Inscriptions jusqu'au 19 juillet 2010





Sorties à vélo

Rendez-vous à tous les amateurs de vélo
de Vufflens-la-Ville et environs (pour ceux qui nous lisent)
pour une sortie en groupe les

dimanches à 8 h 30

**devant le restaurant de la Venoge
à Vufflens-la-Ville**



**Renseignements supplémentaires
et contacts :**

Michel Equey
Calamottet 2
021 701 30 23 – 079 439 15 03
michel.equey@suva.ch



Bibliothèque

Lectures pour cet été... dans votre bibliothèque

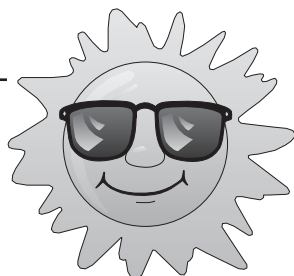
- BLAKE, Q. **Les fabuleuses poches d'Angélique Brioche**
Une aventure pleine de joie de vivre et de couleurs,
pour les jeunes
- BOUR, D. **Petit ours fait un cauchemar**
Collection « Premières histoires » de 1 à 4 ans
- BRYANT, B. **Le secret de l'étalon**
Collection « Grand galop »
- CAMERON'S, J. **Avatar, DVD**
- DUROUS, R. **Des Ritals en terre romande**
Recueil de témoignages touchants,
qui s'adresse à tous les italiens de Suisse
- HOESTLANDT, J. **L'été où j'ai grandi**
Collection « Cadet »
- MONTMOULIN, M. **Les bestioles, roman**
Collection « J'aime lire » pour les 7-10 ans
- PANCOL, K. **Les écureuils de Central Park sont tristes les lundis**
- PERCIN, A. **L'âge d'ange, roman pour les ados**
- LIVREURS DE MOTS :** Les livres lus par les Livreurs de mots,
sont à votre disposition à la bibliothèque.

... et de nouvelles bandes dessinées

Pendant les vacances, la bibliothèque ouvrira
tous les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30

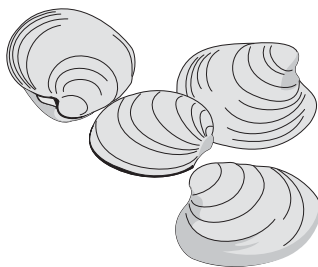
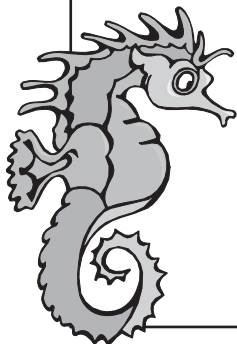


Communications officielles



La Municipalité
et le personnel communal

vous souhaite
un bel été





Au revoir le magasin de Vufflens!

L'aventure du projet « point de vente à Vufflens-la-Ville » touche malheureusement à sa fin après presque deux ans. En effet, le comité de l'association a dû prendre la décision de le fermer le 30 juin. L'association avait pour but de relancer un commerce dans notre localité, mais pas de le gérer à long terme. Une solution rentable sur la durée aurait été de réunir un magasin de proximité avec le bureau de poste. Or le projet de la Municipalité dans la maison de la poste a échoué et aucune autre solution n'a été trouvée pour le moment. Un grand MERCI pour votre fidélité et surtout un immense MERCI aux bénévoles et à M^{mes} Touati et Maeder qui ont offert beaucoup de leur temps pour vous servir.

Bon été à tous

**Le comité de l'association
« Un point de vente à Vufflens-la-Ville »**
